

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE

Création d'un nouveau site de prélèvement pour la réalisation de tests PCR (COVID-19)

Dans un contexte d'agravation de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19, la Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse souhaite renforcer sa participation à la campagne de dépistage nationale. Pour cela, elle ouvre un nouveau site de prélévement pour la réalisation de tests PCR (COVID-19) à compter du JEUDI 12 NOVEMBRE.

FONCTIONNEMENT

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : en continu de 8h à 16h Le samedi de 8h à 12h Fermé les dimanches et jours fériés.

Seront accueillis sur le site de prélèvement de la Fraternité :

- Les patients externes venant pour un test PCR.

Continueront d'être accueillis au Laboratoire de biologie médicale (Diaconat-Fonderie ou Diaconat-Roosevelt) :

- Les patients venant pour des analyses pré-opératoires (PCR, sérologie COVID-19, biologie classique).
- Les patients externes venant pour des examens de biologie classique et de sérologie COVID-19.
- Les patients externes en fauteuil roulant venant pour un test PCR.

DOCUMENTS À RAPPORTER OBLIGATOIREMENT

- Votre Carte Vitale,
- Votre carte de mutuelle.
- Votre adresse email pour recevoir facilement vos résultats.

ACCÈS ET LOCALISATION

Le site de prélèvement est situé 12 rue Engel Dollfus (portail bleu au coin de la rue Dollfus et de la rue d'Alsace).



POUR PLUS D'INFORMATIONS

Rendez-vous sur le site internet dédié au laboratoire de biologie médicale : www.diaconat-laboratoire.fr